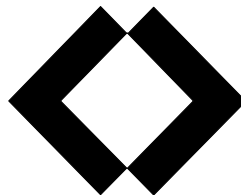


CEC

Centre d'Echange et de Compensation asbl
Arrondissement judiciaire de Bruxelles



boulevard de Berlaimont 14
1000 Bruxelles

Rapport annuel 2003

TABLE DES MATIERES

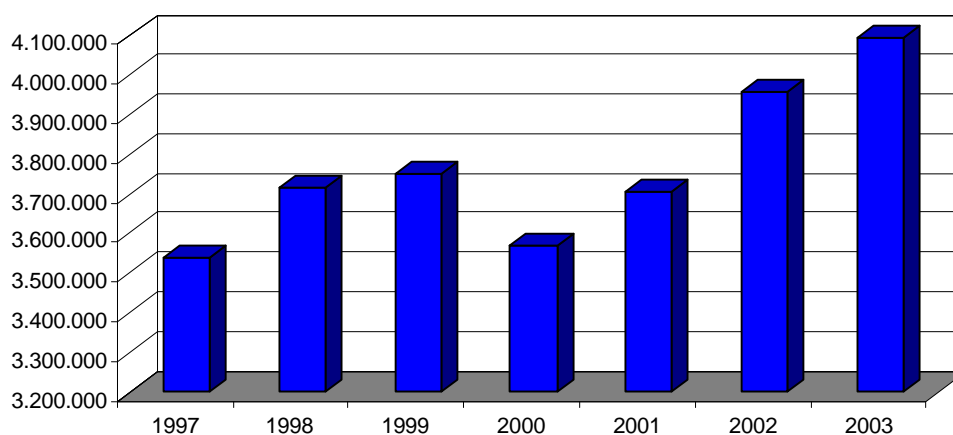
EVOLUTION GENERALE	1
EVOLUTION PAR TYPE D'OPERATIONS	2
COUTS	5
ECHANGES MANUELS	5
ACTIVITES ET PERSPECTIVES	6
<u>ANNEXE STATISTIQUE</u>	
Tableau 1 : Evolution du volume d'opérations traitées	9
Tableau 2 : Evolution des montants traités	9
Tableau 3 : Volumes traités par catégorie d'opérations	10
Tableau 4 : Montants traités par catégorie d'opérations	11
Tableau 5 : Répartition des opérations remises et reçues	12
Tableau 6 : Définition des catégories statistiques	13

EVOLUTION GENERALE ¹

Les volumes de messages de paiement échangés via le CEC, ainsi que les capitaux y afférents, continuent leur progression.

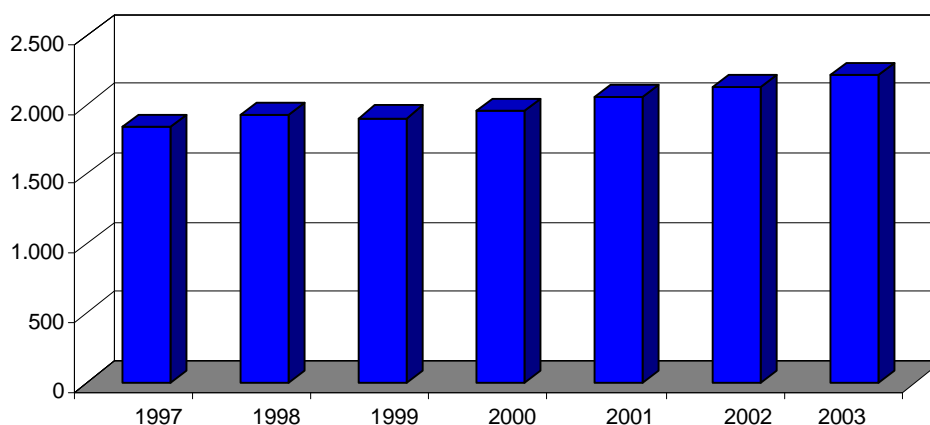
En 2003, le CEC a franchi pour la première fois le cap d'un milliard d'opérations échangées (1.019.023.740 plus précisément), ce qui correspond à une moyenne journalière de près de **4,1 millions d'opérations**. Par rapport à l'exercice 2002 le nombre d'opérations a augmenté de 3,4 %.

Nombre journalier moyen d'opérations traitées



Le total des capitaux des opérations échangées en 2003 a augmenté de 4 %, ce qui équivaut à une **moyenne journalière de 2,21 milliards d'EUR**.

Montant journalier moyen traité (en millions d'EUR)



En 2003, le plus gros volume de messages, soit 9.512.931 paiements, a été enregistré le 2 juin. Le montant le plus élevé, soit 4.262.927.528,63 EUR, a été noté le 28 mai. Les records d'échanges antérieurs n'ont pas été battus. Il s'agit de ceux du 2 janvier 2002, le premier jour ouvrable après l'introduction des

¹ Voir tableaux 1 et 2 en annexe.

billets et des monnaies en euro. Ce jour-là, 10.099.666 messages de paiement ont été échangés pour un total de 4.656.718.877,81 EUR.

A la fin de l'année 2003, 89 établissements de crédit participaient directement ou indirectement au CEC. Comme le montre le tableau ci-dessous, ils se répartissaient en 28 adhérents et 61 sous-adhérents. Cette diminution est principalement due aux fusions bancaires. Deux adhérents ont changé leur statut contre celui de sous-adhérent et un sous-adhérent est redevenu adhérent.

	Adhérents		Sous-adhérents	
	2003	2002	2003	2002
• Etablissements de crédit				
- de droit belge	20	22	34	38
- de droit étranger	5	5	27	27
(<i>dont UE</i>)	(4)	(4)	(18)	(18)
• Autres établissements	3	3	-	-
Total	28	30	61	65

EVOLUTION PAR TYPE D'OPERATIONS ²

VOLUMES

La croissance, exprimée en moyenne journalière, de 3,4 % du **nombre d'opérations** est la résultante de l'augmentation de 4,9 % des opérations de crédit, de la diminution de 1,5 % des opérations de débit et de la hausse substantielle de 7,6 % des domiciliations.

En ce qui concerne les opérations de crédit, les virements automatisés ont augmenté de 8,9 %. Quoique les virements remis sur papier augmentent légèrement (+ 0,9 %), leur nombre a été surpassé pour la première fois par les virements créés électroniquement. Les crédits "contreparties d'opérations cartes" ont augmenté de 5,7 %.

Au niveau des opérations de débit (- 1,5 %), le recul prononcé des opérations ATM (- 11,1 %) est d'autant plus frappant que cette catégorie avait fortement augmenté l'exercice précédent suite à l'introduction de l'euro fiduciaire au 1er janvier 2002. Les opérations POS, fortement en augmentation en 2002 après avoir reculé pendant plusieurs années, ont légèrement progressé (+ 2,3 %) tandis que les opérations cartes de crédit augmentent de 8,4 %.

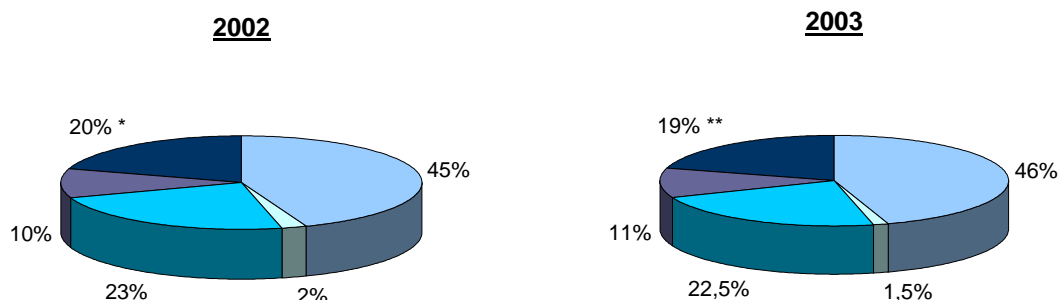
² Voir tableaux 3 et 4 en annexe.

Après que leur volume ait presque doublé en 2002, les paiements PROTON ont fortement diminué en 2003 (- 15,4 %). Malgré cela leur niveau reste nettement au-dessus de celui de 2001. Les chèques ont une fois de plus fait marche arrière, cette année de 18 %. Le volume des chèques se divise pour la moitié en chèques normalisés, pour un quart en chèques circulaires et un autre quart en chèques factures. Cela signifie que l'utilisation classique des chèques normalisés ne représente plus que 0,9 % du total des opérations traitées.

Après quelques années de fluctuation, tant vers le haut que vers le bas, les recouvrements de factures domiciliées ont fortement augmenté en 2003 (+ 7,6 %) de façon à atteindre un maximum historique.

La lettre de change finalement, devient de plus en plus obsolète. En 2003, le volume de cette catégorie a diminué de 12,9 %, pour atteindre 4.000 opérations par jour en moyenne.

Volumes traités par catégorie d'opérations



* dont 17 % contreparties opérations cartes

** dont 17 % contreparties opérations cartes

■ Virements	■ Chèques	■ ATM / POS	■ Recouvrements	■ Autres (e.a. contreparties opérations cartes)
--	--	--	--	--

MONTANTS

L'augmentation de 4 % des **montants traités**, poussant la moyenne journalière à 2,21 millions d'EUR, résulte de la croissance des opérations de crédit (+ 4,4 %), des opérations de débit (+ 2,5 %) et des domiciliations (+ 8,2 %). Seuls les chèques (- 14,1 %) et les lettres de change (-10,9 %) ont diminué en 2003.

Dans la catégorie des virements, ce sont surtout les virements automatiques qui ont gagné en importance (+ 6,4 %).

L'augmentation enregistrée au niveau des cartes de paiement est principalement due à l'avancement des paiements POS (+ 6 %) puisque, tout comme pour les volumes, les paiements ATM et PROTON ont subi des diminutions considérables (respectivement - 6,1 % et - 18,6 %). Malgré cela les opérations cartes de crédit ont gagné du terrain (+ 32,4 %).

Les montants des domiciliations finalement, ont augmenté de 8,2 %.

Montants traités par catégorie d'opérations



* dont 8,2 % contreparties opérations cartes

** dont 8,5 % contreparties opérations cartes



COUTS

Le total des coûts réels de l'exercice 2003 s'élève à 4.365.142 EUR (hors TVA), soit une augmentation de 883.092 EUR par rapport à l'année 2002. Abstraction faite des frais d'investissement du projet CEC III, les frais d'exploitation s'élèvent à 2.367.400 EUR, ce qui représente une augmentation de 69.218 EUR par rapport à l'exercice 2002. En somme, les frais d'exploitation augmentent pour la première fois depuis longtemps. Cette hausse est due aux frais de maintenance et de support de l'application CEC III (première phase) qui ont été pris en compte pour la première fois en 2003.

Toutefois, le coût d'exploitation moyen s'arrête à 0,23 eurocent par opération étant donné que le volume des messages de paiement échangés a augmenté dans la même mesure que le coût d'exploitation.

ECHANGES MANUELS

En 2003, le recul observé au niveau des échanges manuels depuis quelques années semble moins prononcé. En effet, en 2002, les volumes avaient diminué de près de la moitié suite à l'exclusion des assignations postales. Le nombre d'opérations a diminué moins fort et se situe autour de 6.400 chèques par jour (- 10,3 %); il en est de même pour les montants échangés (- 13,4 %).

Les échanges en Chambre de compensation représentent 9,66 % de la valeur totale des paiements de détail interbancaires et 0,14 % de leur volume. Il faut entendre par "paiements de détail interbancaires" l'ensemble des ordres de paiement du CEC et de la Chambre de compensation. Depuis 2002, la Chambre de compensation échange exclusivement des chèques de gros montant, c.-à-d. des chèques de 10.000 EUR et plus.

		Opérations de crédit	Chèques et divers avis de débit	Assignations	Impayés	Total	Evolution par rapport à l'année précédente
Nombre Moyenne journalière (en milliers)	2002	0,1	6,9	0,0	0,1	7,1	-50,7%
	2003	0,1	6,2	0,0	0,1	6,4	-10,3%
Montants Moyenne journalière (en millions d'EUR)	2002	0,3	301,5	0,0	1,4	303,2	-15,8%
	2003	0,4	261,1	0,0	1,0	262,5	-13,4%

Le nouveau système de facturation, en vigueur depuis le 1er juillet 2002, a été appliqué pour la première fois pour une année entière.

La Chambre de compensation compte 2 Sièges. Celui de Bruxelles reprend 95 % des activités de la Chambre de compensation, celui d'Anvers 5 %.

ACTIVITES ET PERSPECTIVES

◆ Le projet CEC III

L'exercice 2003 aura surtout été marqué par le projet CEC III qui vise, par une rénovation technique allant jusque 2005, à garantir l'efficacité et la fiabilité du CEC.

Dans le cadre de la **première phase du projet**, plusieurs banques ont déjà installé la nouvelle interface CEC Gateway en environnement de production. Fin 2003, la plupart des banques avaient déjà utilisé le CEC Gateway dans leur environnement de test. Au printemps 2004, la majorité des banques réaliseront le passage de l'ancien protocole superbloc propriétaire vers le standard B2B actuel et la sécurisation PKI. L'interface CEC Gateway a été développée par la BNB et adaptée par le partenaire privé Accenture, l'intégrateur primaire, pour être installée auprès des banquiers adhérents en trois configurations possibles. Au niveau de la BNB, le front-end computer a été remplacé par un "Hub" qui gère la communication avec les CEC Gateways des adhérents. Il a été décidé que le CEC Gateway serait le moyen de communication obligatoire entre les adhérents et le CEC. Un "CEC Gateway User Group" a été créé et mandaté pour organiser et coordonner les releases successifs du CEC Gateway et pour en définir le contenu. Ce groupe soumettra ses conclusions et ses recommandations au conseil d'administration pour approbation. La stratégie générale consiste à organiser un grand release par an (*major release*), un ou deux petits releases (*minor release*) et, si nécessaire, des adaptations ad hoc (*hot fix*). Les adhérents ont élaboré une solution commune pour la maintenance et le support du CEC Gateway. Un contrat uniforme a été établi et sera utilisé entre le fournisseur et les adhérents.

La **seconde phase du projet** comprend la migration de la base de données IDMS vers DB2 et implique la réécriture de l'application centrale. Le projet physique de la future base de données a été rédigé et les fonctions de gestion du système ont été développées. Les développements de la seconde phase seront achevés en 2004. Il sera cependant tenu compte du calendrier des adhérents en matière de release. Il sera attendu jusqu'au release 2.0 du CEC Gateway avant de soumettre l'application aux "life-size tests" et aux "stress tests" critiques, et ce de façon à prévoir la mise en production de la seconde phase pour l'été 2005.

◆ **Assessment pour l'Oversight BNB**

Conformément à l'article 8 de la Loi organique du 22 février 1998, portant sur la BNB, le Groupe Oversight de la BNB évalue les systèmes de compensation, de paiement et de liquidation de titres sur leur efficacité. L'assessment du CEC a été effectué au moment où celui-ci, dans la dynamique de son propre développement, avait déjà anticipé sur la plupart des recommandations du Groupe Oversight. D'une part, le projet CEC III a atteint sa vitesse de croisière. La rénovation technique du CEC a engendré un nouveau manuel utilisateur, un nouveau règlement et un contrat de gestion adapté entre la Banque Nationale et le CEC.

D'autre part, la Loi sur les ASBL, les ASBL internationales et les Fondations du 2 mai 2002 (en modification de la Loi sur les ASBL du 27 juin 1921) impose de nouvelles obligations et de nouvelles exigences formelles auxquelles l'ASBL CEC doit se conformer pour la fin de 2004. La nouvelle Loi se traduit au niveau du CEC par des adaptations statutaires et comptables.

L'assessment a été effectué sur base des "*Core Principles for Systemically Important Payment Systems*" rédigés par le "*Committee on Payment and Settlement Systems*" du groupe des 10. Le rapport final indépendant, intitulé "Assessment of the CEC", montre que le CEC répond généralement aux *10 Core Principles* permettant d'évaluer un système de paiement sur son efficacité et sa fiabilité de fonctionnement. Le Groupe Oversight voit comme seule amélioration structurelle possible certains aspects de la gestion de risques. En outre, le Groupe Oversight formule un certain nombre de recommandations pour perfectionner le fonctionnement du CEC et pour mettre à jour son cadre contractuel.

Dans le courant de 2004, la majorité des aspects du CEC seront de toute façon renouvelés, ce qui permettra d'implémenter sur le champ les recommandations formulées:

- * les statuts, afin qu'ils soient conformes avec les nouvelles obligations juridiques pour les ASBL
- * le contrat BNB-CEC et les licences utilisateurs pour le CEC Gateway
- * les dossiers utilisateurs, afin de les adapter au CEC III
- * un règlement, afin de soutenir l'aspect juridique et structurel de la gestion des risques, éventuellement via la nouvelle procédure de liquidation

◆ **Internationalisation**

Le European Payments Council (EPC) est un forum de banques privées européennes composé de cinq groupes de travail chargés de développer des visions stratégiques concernant le développement futur du trafic de paiement en Europe. A la demande du groupe de travail "Infrastructure" de l'EPC, qui tente de définir les besoins et l'architecture d'un PE-ACH (ACH paneuropéen), le CEC a présenté une gap-analyse dont ressortent les différences entre les formats techniques du CEC et ceux du PE-ACH. Suite à cet exercice, le CEC étudie actuellement la faisabilité d'une migration future éventuelle du traitement du trafic de paiement national vers une plate-forme européenne (PE-ACH). Cette *"feasibility study"* détaillée donne un aperçu des fonctions du CEC et offre une comparaison fonctionnelle avec le PE-ACH. En outre, un chapitre spécifique a été consacré à l'analyse financière du CEC dans l'avenir. L'étude devra fournir les éléments de décision nécessaires pour évaluer l'opportunité et la faisabilité d'une migration vers un PE-ACH.

ANNEXE STATISTIQUE

Tableau 1 : Evolution du volume d'opérations traitées

Année	Total	Moyenne journalière	Croissance annuelle (%) (tot)
1993	740.253.538	2.949.216	+6,5 %
1994	784.333.681	3.137.335	+6,0 %
1995	826.220.652	3.318.155	+5,3 %
1996	867.927.048	3.471.708	+5,0 %
1997	880.603.041	3.536.558	+1,5 %
1998	929.137.415	3.716.550	+5,5 %
1999	937.161.476	3.748.646	+0,9 %
2000	885.216.332	3.569.421	-5,5 %
2001	919.043.857	3.705.822	+3,8 %
2002	985.393.685	3.957.404	+7,2 %
2003	1.019.023.740	4.092.465	+3,4 %

Tableau 2 : Evolution des montants traités en millions d'euros

Année	Total	Moyenne journalière	Croissance annuelle (%) (tot)
1993	541.078	2.156	+37,0 %
1994	607.626	2.431	+12,3 %
1995	659.108	2.647	+8,5 %
1996 (a)	541.807	2.961	+0,3 %
1996 (b)	119.132	1.762	-
1997	457.623	1.838	+4,3 %
1998	482.472	1.930	+5,4 %
1999	476.246	1.905	-1,3 %
2000	484.383	1.953	+1,7 %
2001	508.439	2.050	+5,0 %
2002	530.961	2.132	+4,4 %
2003	552.283	2.218	+4,0 %

(a) Jusqu'au 23-09-1996.

(b) Depuis 24-09-1996 (démarrage d'ELLIPS).

Tableau 3 : Volumes traités par catégorie d'opérations
(moyenne journalière)

Catégorie (*)	2000	2001	2002	2003	Croissance (%)
<u>Opérations de crédit</u>					
Virements papier	877.560	909.359	909.020	917.157	+0,9 %
Virements automatisés	717.253	787.418	844.226	919.312	+8,9 %
Versements	66.443	49.468	37.224	36.182	-2,8 %
Assignations postales à émettre	5.537	3.865	0	0	
Contreparties opérations cartes	490.286	557.028	664.796	702.807	+5,7 %
Total (1)	2.157.079	2.307.138	2.455.266	2.575.458	+4,9 %
<u>Opérations de débit</u>					
Chèques	180.646	146.157	81.315	66.640	-18,0 %
Terminaux points de vente (POS)	612.970	612.824	740.315	757.492	+2,3 %
Guichets automatiques (ATM)	169.889	159.499	183.131	162.788	-11,1 %
Cartes prépayées (PROTON)	6.437	8.095	15.127	12.793	-15,4 %
Chèques impayés	1.134	1.110	745	627	-15,8 %
Contreparties opérations cartes		24.114	53.086	57.552	+8,4 %
Autres	12.639	6.172	12	3	-75,0 %
Total (2)	983.715	957.971	1.073.731	1.057.895	-1,5 %
<u>Domiciliations</u>					
Recouvrements	398.784	411.197	397.937	426.970	+7,3 %
Remboursements	4.338	4.322	5.665	6.618	+16,8 %
Domiciliations impayées	14.752	15.551	16.393	18.482	+12,7 %
Total (3)	417.874	431.070	419.995	452.070	+7,6 %
<u>Effets</u>					
Effets de commerce	5.650	5.047	4.453	3.871	-13,1 %
Effets impayés	262	248	231	204	-11,7 %
Autres	102	98	94	85	-9,6 %
Total (4)	6.014	5.393	4.778	4.160	-12,9 %
<u>Opérations non financières</u>					
Effets - Info	4.739	4.250	3.634	2.882	-20,7 %
Total (5)	4.739	4.250	3.634	2.882	-20,7 %
TOTAL (1+2+3+4+5)	3.569.421	3.705.822	3.957.404	4.092.465	+3,4 %

(*) Voir définition au tableau 6. Les opérations indiquées en italique sont regroupées dans la rubrique "Autres" dans les diagrammes repris dans le texte.

Tableau 4 : Montants traités par catégorie d'opérations*(moyenne journalière - en milliers d'euros)*

Catégorie (*)	2000	2001	2002	2003	Croissance (%)
<u>Opérations de crédit</u>					
Virements papier	662.117	650.719	692.124	697.804	+0,8 %
Virements automatisés	823.725	901.476	904.696	962.266	+6,4 %
<i>Versements</i>	16.192	14.369	12.609	12.401	-1,6 %
<i>Assignations postales à émettre</i>	1.872	1.288	0	0	
<i>Contreparties opérations cartes</i>	116.616	138.743	174.188	188.846	+8,4 %
Total (1)	1.620.522	1.706.595	1.783.617	1.861.317	+4,4 %
<u>Opérations de débit</u>					
Chèques	90.782	79.332	60.518	51.979	-14,1 %
Terminaux points de vente (POS)	98.203	111.174	126.466	134.073	+6,0 %
Guichets automatiques (ATM)	17.491	16.349	17.500	16.441	-6,1 %
<i>Cartes prépayées (PROTON)</i>	968	1.396	3.310	2.693	-18,6 %
<i>Chèques impayés</i>	1.021	1.011	847	745	-12,0 %
<i>Contreparties opérations cartes</i>	0	9.911	26.926	35.639	+32,4 %
<i>Autres</i>	5.903	2.904	6	3	-50,0 %
Total (2)	214.368	222.077	235.573	241.573	+2,5 %
<u>Domiciliations</u>					
Recouvrements	68.196	73.022	70.041	76.102	+8,7 %
<i>Remboursements</i>	1.384	1.454	1.461	1.465	+0,3 %
<i>Domiciliations impayées</i>	3.050	3.564	3.404	3.447	+1,3 %
Total (3)	72.630	78.040	74.906	81.014	+8,2 %
<u>Effets</u>					
<i>Effets de commerce</i>	43.743	41.745	36.625	32.556	-11,1 %
<i>Effets impayés</i>	1.883	1.692	1.645	1.536	-6,6 %
<i>Autres</i>	9	9	9	10	+11,1 %
Total (4)	45.635	43.446	38.279	34.102	-10,9 %
TOTAL (1+2+3+4)	1.953.155	2.050.158	2.132.375	2.218.006	+4,0 %

(*) Voir définition au tableau 6. Les opérations indiquées en italique sont regroupées dans la rubrique "Autres" dans les diagrammes repris dans le texte.

Tableau 5 : Répartition des opérations remises et reçues par adhérent technique

Etablissement		Nombre d'opérations		Montants (x 1000 EUR)	
		2002	2003	2002	2003
000	BANQUE DE LA POSTE	103.658.440	91.785.647	23.418.633	23.691.097
008	FORTIS (*)	345.557.340	352.593.163	253.162.484	257.446.220
050	DEXIA (*)	167.948.165	298.170.357	91.041.982	146.253.809
100	BNB (*)	276.429	1.285.624	561.116	5.536.926
101	BNB (CVH)	2.094.523	753.621	9.531.342	3.503.444
110	CREDIT PROFESSIONNEL	5.788.772	5.865.302	3.380.123	3.504.490
111	ABK	770.521	751.823	455.046	449.336
124	OVBK	310.159	356.082	177.647	206.413
125	CPH	3.953.148	4.238.285	1.680.860	1.768.873
179	COMMERZBANK	414.014	356.665	1.279.013	1.411.486
190	CBC BANQUE	13.813.981	-	12.237.139	-
300	ING (*)	210.409.826	221.373.732	169.306.445	177.492.622
400	KBC (*)	155.272.950	-	106.049.923	-
550	DEXIA (ex-ARTESIA) (*)	166.353.042	58.107.151	66.595.085	21.289.455
570	CITIBANK	26.051.013	27.039.265	9.915.283	10.529.838
590	BCH	4.396.954	5.007.193	9.687.728	10.428.295
611	DEUTSCHE BANK SA	4.328.894	3.828.128	8.964.889	8.418.046
632	LLOYDS	141.793	-	237.329	-
635	DELTA LLOYD BANK	33.896.897	38.683.192	10.402.992	11.297.353
642	BILBAO	549.480	607.498	179.972	277.419
643	MONTE PASCHI	937.130	1.045.487	1.392.270	1.396.700
645	VAN BREDA	-	1.225.462		1.064.188
646	DELTA LLOYD BANK	4.323.089	3.460.734	2.439.692	1.751.764
666	BANKSYS	412.422.089	421.664.694	86.745.425	94.045.332
671	EUROPABANK	3.308.412	3.440.734	1.173.690	1.224.927
676	DEGROOF (*)	301.338	287.362	1.166.615	1.069.292
679	LA POSTE (*)	51.498.962	52.396.069	68.664.390	70.987.194
685	BANK AMERICA	607.501	598.408	5.822.861	6.026.792
724	ABN AMRO	3.278.560	4.467.940	10.325.245	11.375.322
725	KBC (*)	161.108.353	346.131.867	79.577.444	204.280.318
750	AXA (*)	41.717.256	43.889.694	12.440.210	13.412.458
828	RECORD	1.571.331	68	878.751	8
880	MERCATOR	7.370.686	6.905.252	2.775.221	2.586.478
890	VDK	6.948.407	7.723.942	1.655.366	1.732.044
961	AGF	3.103.989	3.038.298	998.369	1.050.723
979	ARGENTA	26.303.926	30.968.741	7.601.155	9.057.892
		1.970.787.370	2.038.047.480	1.061.921.733	1.104.566.555

(*) Membres du Conseil d'administration.

Tableau 6: Définition des catégories statistiques

Catégorie (*)	Application	Code nature
<u>Opérations de crédit</u>		
Virements papier	001	0, 1, 5, 6, 9
	006	0, 1, 5, 6, 9
Virements automatisés	001	3, 8, G, R, T
	006	3, 8, I, R, T, W, Z
<i>Versements</i>	001	E, F
	006	E, F
<i>Contreparties opérations cartes</i>	001	C, P, X, Y
<u>Opérations de débit</u>		
Chèques	004	1, 2, 5, X
Terminaux points de vente (POS)	004	8, Y
Guichets automatiques (ATM)	004	7, Z
<i>Cartes prépayées (PROTON)</i>	004	P
<i>Chèques impayés</i>	007	1, 2, 5, X
<i>Contreparties opérations cartes</i>	004	C
<i>Autres</i>	004	9, I
	007	9, I
<u>Domiciliations</u>		
Recouvrements	002	0
<i>Remboursements</i>	003	1
<i>Impayés</i>	005	2
<u>Effets</u>		
<i>Effets de commerce</i>	050	2, 3, 6, B
	051	3
	052	2
	053	B
<i>Effets impayés</i>	052	4, 7
	053	4, R
<i>Autres</i>	052	5
	053	C
<u>Opérations non financières</u>		
<i>Effets - Info</i>	080	1, 3, 5, A, N, R

(*) Les opérations indiquées en italique sont regroupées dans la rubrique "Autres" dans les diagrammes. repris dans le texte.